



APPRENDRE LA LSF* À L'INJS DE METZ

Initiation à la Langue des Signes Française (LSF),
objectif «communication quotidienne et courante»

L'OFFRE : un cours hebdomadaire d'une heure et demie,
en fin de journée, dispensé par un formateur sourd.

COÛT DE L'INSCRIPTION :

Public extérieur sans prise en charge : 265€

Public extérieur avec prise en charge employeur : 550€

**Professionnels des établissements partenaires face aux élèves de
l'INJS** : Gratuit

Professionnels des établissements partenaires de l'INJS : 130€

Familles d'élèves «accompagnement précoce» : 15 €

Cours collectifs sur site (entreprises, milieu protégé accueillant des
personnes sourdes, ...) : convention INJS / établissement.

Renseignements et inscription pour l'année 2023

rh@injs-metz.fr

03.87.39.88.14

Institut National de Jeunes Sourds de Metz

49 rue Claude Bernard,
57070 Metz

www.injs-metz.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est en 2005 que la LSF, privée d'enseignement pendant longtemps, a été reconnue comme «langue officielle» en France. En effet, c'est une langue à part entière, possédant son propre système grammatical et syntaxique, complet et complexe qui, comme toute autre, exige un apprentissage long, approfondi et une pratique régulière.

L'apprentissage de la LSF nécessite de réenvisager entièrement son mode de communication pour découvrir une langue visuelle et gestuelle, utilisant les mouvements du corps et les expressions du visage.

Apprendre la LSF, c'est faciliter la communication avec chacun et favoriser l'inclusion des sourds signants au quotidien !